

par Daniel Schneidermann

Elise Lucet, le pomerol et le bagagiste

LE MONDE TELEVISION | 18.04.03 | 13h31 • MIS A JOUR LE 18.04.03 | 16h14

dans le salon cosy

de Pascale Clark, sur Canal+, un verre de pomerol 1996 attend l'invitée, Elise Lucet, présentatrice du "19-20". Mais elle ne va pas y toucher. Car, après quelques questions amuse-gueule, c'est une tout autre dégustation qui l'attend aussi : *"Quand le "19-20" charge le bagagiste de Roissy, qui finalement a été victime d'une manipulation, on peut parler de bavure ?"*, demande la voix suave de Pascale Clark. France 3, rappelons-le, est la chaîne qui a le plus "chargé" le bagagiste, dans cette récente bavure médiatico-policière. Dans le "19-20" du 7 janvier dernier, France 3 avait même "révélé" la découverte, par la police, d'une mallette de détection d'explosifs... dans le casier du bagagiste, information formellement démentie par le juge d'instruction Gilbert Thiel. A l'appui, la chaîne montrait même la photo d'une mallette similaire. Depuis, le bagagiste a été mis hors de cause par la justice, mais la chaîne n'a jamais diffusé de rectificatif. Les téléspectateurs qui n'auraient regardé que France 3 sont toujours persuadés qu'une impressionnante mallette, telle qu'ils l'ont vue à la télé, a été découverte dans le casier du bagagiste innocenté.

"Je suis très embêtée pour parler de cette histoire", commence Lucet, tandis qu'une caméra filme en contre-plongée ses mains, qui triturent une télécommande. Et d'expliquer que le journaliste en charge de l'enquête, Edouard Da Costa, *"est encore aujourd'hui persuadé que certaines des informations, et des informations importantes, qu'on lui a données sont justes."* *"Et quand il vous dit : "Mais si, j'avais raison", qu'est-ce que vous lui dites ?"*, demande immédiatement Pascale Clark. L'embarras de la présentatrice redouble : *"Ben je lui dis que pour l'instant... très franchement... est-ce que cet homme était suivi avant ? Est-ce qu'il faisait l'objet d'une enquête ? Pour l'instant je ne suis pas capable de le savoir."* Comprenne qui pourra.

Impitoyable, la caméra en contre-plongée filme les doigts de la présentatrice, à la torture. *"Mais est-ce qu'il n'aurait pas fallu s'excuser ?"*, insiste Pascale Clark. *"Si, absolument, mais ce sujet est passé le jeudi, moi j'arrête de présenter le journal le jeudi soir. Le vendredi, le samedi, le dimanche on y est revenus, et on aurait dû le faire le vendredi, le samedi ou le dimanche."* A cet instant, on croit comprendre qu'elle admet que l'information était fautive, même s'il aurait incombé à ses confrères du week-end de s'excuser pour elle. Mais elle poursuit : *"Enfin bon, encore aujourd'hui je voudrais qu'on m'explique pourquoi deux services de police se sont absolument opposés là-dessus, et je voudrais comprendre pourquoi des gens de l'antiterrorisme peuvent dire des choses pareilles."* *"Pas de certitude, toujours pas, sur ce dossier ?"*, conclut Pascale Clark. *"Je voudrais comprendre pourquoi des gens sérieux disent ça"*, répète Elise Lucet sans répondre.

Au total, on croit donc comprendre que si Elise était prête à s'excuser, Lucet pense toujours qu'il n'y a pas de fumée sans feu. D'autant qu'Edouard Da Costa, chef du service des informations générales à France 3, persiste et signe : il assurait récemment à l'Actu médias, magazine en ligne de l'IUT de journalisme de Bordeaux, qu'*"une mallette a bien été trouvée dans son vestiaire. Il n'y a pas eu d'invention, sinon on l'aurait pas balancé. (...) Je pense que si c'était à refaire, on le referait de la même manière."*

C'est évidemment le droit d'Elise Lucet et de son directeur de l'information, Hervé Brusini, même après que le bagagiste ait été totalement mis hors de cause par la justice, d'estimer que celle-ci s'est trompée, et que le juge d'instruction a menti. Mais alors, eux qui disposent de plusieurs journaux quotidiens et d'une émission d'investigation, "Pièces à conviction", pourquoi ne pas avoir prolongé l'enquête sur cette... pièce à conviction ? S'il subsiste le moindre soupçon que la justice ait remis en liberté un terroriste potentiel, n'est-ce pas le devoir de la presse d'y revenir sans relâche ? Et, sinon, d'admettre clairement et sans restriction que l'on a été manipulé par les si "sérieux" policiers de l'antiterrorisme ? Après quoi, on sera tellement plus à l'aise pour déguster le pomerol 1996 !

Par Daniel Schneidermann

• ARTICLE PARU DANS L'EDITION DU 19.04.03

Droits de [reproduction](#) et de [diffusion](#) réservés © **Le Monde** 2003**Usage strictement personnel.** L'utilisateur du site reconnaît avoir pris connaissance de la [licence](#) de droits d'usage, en accepter et en respecter les dispositions.[Politique](#) de confidentialité du site. [Besoin d'aide ? faq.lemonde.fr](#)